

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF Direktion der Institutionen und der Landund Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11 www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi!

Assemblée générale de l'AFAPI

Grangeneuve, le 19 février 2020

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

« Trop souvent montrée du doigt, à mauvais escient, l'agriculture montre la voie et réduit son impact sur l'environnement. L'AFAPI en est un parfait exemple. »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les invité-e-s, Mesdames et Messieurs, Monsieur le gérant,

La vague verte de ces derniers mois, et la mobilisation croissante des jeunes pour le climat montrent à quel point vous avez été visionnaires en 1993. La création de l'AFAPI il y a plus de 25 ans montre que l'agriculture n'a pas attendu la mobilisation pour le climat avant d'agir.

L'eau, l'air, le sol et la biodiversité constituent la base de toute production agricole et alimentaire. Du point de vue de la durabilité, il est essentiel de minimiser l'impact de la production agricole sur ces ressources tout en gardant le sens des proportions, le sens des réalités économiques, techniques et humaines. Par son engagement au quotidien, l'AFAPI contribue à atteindre ces objectifs.

Votre association offre aux agriculteurs et agricultrices de notre canton l'occasion de s'évaluer, et de s'améliorer lorsque c'est possible. Fribourg a une immense chance de pouvoir ainsi s'appuyer sur une association de professionnels, connaissant bien les réalités du terrain, pour procéder aux contrôles nécessaires à la qualité des produits et au respect des normes.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour cette collaboration essentielle pour notre canton, si enraciné à son agriculture. Je relève notamment votre engagement dans le dossier des contrôles liés à la protection des eaux. C'est un sujet d'une grande actualité avec des enjeux majeurs pour l'agriculture.

Ces trois dernières décennies l'agriculture a mis en œuvre de nombreuses mesures en faveur de l'environnement et a réduit l'usage des produits phytosanitaires et des antibiotiques. Elle continuera à s'engager dans ce sens. Néanmoins les deux initiatives « eaux propres », représentent un danger pour l'agriculture, qu'elle soit biologique ou conventionnelle. Ces initiatives excessives doivent nous servir d'aiguillon pour continuer à nous améliorer et mieux communiquer l'ampleur des mesures déjà prises trop souvent méconnues.

A ce propos, je salue l'offensive de la commission du Conseil des Etats de proposer une sorte de contre-projet à ces initiatives. Ce dernier, en fait une initiative, prévoit d'inscrire dans la loi sur

l'agriculture et la loi sur les produits chimiques un objectif de réduction des risques liés aux produits phytosanitaires.

Der Gegenentwurf der Kommission des Ständerates würde den Aktionsplan Pflanzenschutzmittel in gewisser Weise unterstützen, indem er klare Ziele setzt. Er hätte den Vorzug, diese Entwicklung auf realistische Weise und mit Begleitmassnahmen zur Unterstützung der Landwirte zu ermöglichen. Dank der von der FIPO 2019 durchgeführten Pilotphase konnte die Organisation der Kontrollen auf den Betrieben präzisiert werden.

Der Selbstkontrolle kommt eine zentrale Rolle zu. Sie sensibilisiert jeden Bewirtschafter für dieses Thema und basiert auf einem Vertrauensverhältnis, das zu meinem grössten Bedauern am Schwinden ist. Sie muss es auch ermöglichen, die Kontrollen auf ein Minimum zu beschränken. Damit ist die Effizienz des Systems bestmöglich gewährleistet.

Das bisherige Engagement der FIPO garantiert, dass sich die Anlagen heute in qualitativ gutem Zustand befinden. Dies trägt mit Sicherheit zu einer Reduktion der Korrekturmassnahmen bei, die ergriffen werden müssen, damit ein einwandfreier Zustand gewährleistet ist.

Je viens de mentionner les deux initiatives sur l'eau. Il ne s'agit pas des seules préoccupations qui viendront de Berne cette année. La PA 22+ que le Conseil fédéral vient de publier prévoit de nombreuses mesures contraignantes pour que l'agriculture diminue son impact sur les ressources naturelles.

La Confédération vise à développer une agriculture davantage adaptée aux conditions locales et propose de développer des stratégies agricoles régionales. Les cantons de Fribourg et de Vaud ont été retenus pour développer un projet pilote dans la Broye.

Grâce au projet pilote, nous pourrons non seulement anticiper au mieux la mise en œuvre de la PA 22+, mais aussi influencer les critères et les conditions relatives à l'élaboration de ces stratégies agricoles régionales et essayer, c'est mon vœu, de diminuer l'impact administratif qui devient de plus en plus lourd et insupportable pour les exploitations, j'en suis bien conscient.

Les critères pour bénéficier des paiements directs sont naturellement un des aspects les plus sensibles de la politique agricole fédérale. Les questions de formation, par exemple, nécessiteront encore de profondes analyses. L'AFAPI est évidemment au centre de ces discussions, puisqu'il vous appartient de mettre en lien les exigences légales et la réalité du terrain.

La question des contrôles est également au centre du projet de révision de l'ordonnance sur la coordination des contrôles dans les exploitations agricoles (l'OCCEA). Il me semble que le projet va dans le bon sens, avec moins de contrôles de base, mais plus de contrôles liés aux risques avérés et réels. Cette manière de faire permet de concentrer les ressources sur les situations problématiques, qui se justifient. Il s'agit là d'une solution efficace et pragmatique, c'est assez rare pour le saluer. La coordination des contrôles est l'une des missions de l'AFAPI. Elle constitue une amélioration importante pour les exploitants, qui peuvent ainsi consacrer l'essentiel de leur énergie à leur travail. Cela contribue au bon fonctionnement de notre agriculture et à son succès. Ce n'est évidemment pas une recette miracle, et les contrôles provoqueront toujours certaines réactions épidermiques.

Vous mentionnez dans votre rapport d'activité le projet de proposer aux contrôleurs une formation en gestion des conflits. Notre société est effectivement de plus en plus agressive, à la recherche de coupables, les défis de l'agriculture peuvent également engendrer des situations tendues, dont les contrôleurs sont parfois les victimes injustifiées bien malgré eux.

Auch um diesen schwierigen Situationen Rechnung zu tragen, hat meine Direktion, zusammen mit der Direktion für Gesundheit und Soziales, ein neues Konzept für die Unterstützung von Betrieben in Schwierigkeiten ausgearbeitet. Ein Netz von Brückenpersonen soll dazu beitragen, Risikofälle festzustellen und den betroffenen Personen rechtzeitig Unterstützung zu bieten. Mit einem Mentor-System soll den Landwirten geholfen werden, eine schwierige Phase zu überbrücken. Soziale, administrative, organisatorische, technische und familiäre Begleitmassnahmen können in Betracht gezogen werden. Eine per Telefon oder E-Mail erreichbare Anlaufstelle ermöglicht kurze Fristen und ein effizientes Vorgehen.

Mesdames et Messieurs, l'agriculture est confrontée à des défis immenses, mais elle peut compter sur des personnes compétentes et motivées. Vous en faites partie.

Avec vous, mes services, nous nous engageons pour une agriculture fribourgeoise professionnelle, productive, durable, respectueuse de l'environnement et de la santé animale qui remplisse sa mission première et très noble, celle de nourrir le peuple avec des aliments sains et sûrs. Mais et je ne cesse de le répéter car beaucoup l'oublient, derrière chaque bête, chaque machine, chaque produit, chaque aliment, il y a un être humain qui travaille dur, qui mérite un salaire décent et notre respect. Je tiens à remercier chaleureusement l'AFAPI, son président, son gérant, ses collaborateurs, son comité et vous pour votre engagement au service de l'agriculture, au service de notre société

Merci beaucoup et excellente fin d'assemblée.